



**POWERING
ENTREPRENEURSHIP**

A large, solid teal semi-circle graphic that starts from the left edge of the page and curves towards the right, partially overlapping the main title text.

Prise en compte des risques de durabilité en matière de rémunération

Politique

Date : avril 2021

La politique de rémunération d'Omnes prend en compte l'intégration des risques en matière de durabilité par les collaborateurs dans le cadre de leur activité.

Par risque en matière de durabilité, on entend un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur des investissements.

Dans l'attribution des rémunérations fixes et variables, la Direction d'Omnes s'appuie sur un Comité des Rémunérations et sur le Conseil de Surveillance. In fine, les contrôles sur l'application de la politique de rémunération sont réalisés par la Compliance.